



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

MARS 1981

CHIENS ERRANTS, LISEZ BIEN CECI

Depuis de nombreuses années, nous avons tenté à maintes reprises de convaincre vos maîtres de vous empêcher d'aboyer la nuit et de toujours vous promener en laisse. Mais il semble que certains maîtres n'ont pas compris cette mise en garde: nous savons tous que vous êtes des amis fidèles et des êtres dociles et inoffensifs (sic). Mais nous n'aimons pas que vous effarouchiez nos enfants quand vous êtes en liberté. Et nous n'apprécions guère voir nos sacs à poubelles éventrés le mardi matin. Et nous vous détestons carrément quand vous aboyez la nuit.

En conséquence nous vous conjurons de convaincre vos maîtres de vous acheter la belle petite médaille que notre secrétaire vous donnera pour la modique somme de \$5.00 (vous valez bien cela!) Rappelez-lui aussi de ne jamais vous laisser errer librement... ni aboyer la nuit... A défaut de respecter ce règlement, votre maître pourra devoir déboursier une amende allant de \$25. à \$100. dollars ainsi que d'autres frais inhérents. Et cela à compter du 2 avril. Ce n'est donc pas un poisson d'avril.

UN MOT DU SERVICE INTERMUNICIPAL DES INCENDIES

Dernièrement, la ville de Québec adoptait un règlement obligeant les propriétaires d'immeubles résidentiels à installer des détecteurs de fumée dans tous les édifices destinés

partiellement ou totalement à l'habitation. Ce règlement fut adopté suite à une étude démontrant que ces appareils avaient réussi à épargner 32% de vies humaines au cours d'incendies.

Cette année encore, Ste-Pétronille et les municipalités avoisinantes ne furent pas épargnées par les incendies; un homme y laissa même sa vie.

Une étude portant sur les trois dernières années démontre que 95% des incendies résidentiels à Ste-Pétronille sont attribuables aux feux de cheminée. La grande popularité des poêles à bois (surtout ceux à combustion lente) y est pour quelque chose. En effet, dans bien des cas le combustible utilisé n'est pas adéquat, l'utilisateur brûlant un peu de tout. Ceci a pour effet d'accélérer le processus qui laisse dans les conduits de fumée une couche de suie qui finit par s'enflammer surtout quand les hivers sont froids comme cette année et qu'on "chauffe" au maximum. Un citoyen nous rapportait dernièrement qu'un pare-étincelles de cheminée d'un poêle à combustion lente s'était bouché en quelques heures.

Certes les détecteurs de fumée sont efficaces mais seulement lorsque le feu a commencé à faire son oeuvre. Par contre, un bon ramonage aurait contribué à éliminer une bonne partie des incendies résidentiels.

Les spécialistes estiment qu'on devrait faire nettoyer les cheminées au moins une fois par année. Si on le faisait au début de chaque hiver, combien d'ennuis et de mauvaises nouvelles nous seraient épargnés.

Enfin, bien des contribuables se plaignent du coût des incendies; un ramonage qui coûte environ \$15.00 dollars nous aurait été plus que remboursé si les pompiers n'avaient eu à se déplacer pour des feux de ce genre à Ste-Pétronille.

Certes un détecteur de fumée peut empêcher la perte de vies humaines et limiter les dégats matériels, mais un bon ramonage prévient le feu. Ne l'oubliez pas!

PIERRE DESCHAMPS

CORRECTION

Les contribuables qui voient de près à leurs affaires ont dû bondir d'indignation à la lecture de l'article sur le budget dans le dernier Beaulieu; on pouvait y lire que les dépenses augmenteraient de 63% cette année... Rassurez-vous, ce n'était ni un canular ni un effet de l'inflation mais simplement une erreur de frappe. Il aurait fallu lire 6,3% au lieu de 63%... ce qui fait une différence de 56,7%.

JONGLONS AVEC LE QUAI

Le quai offre une vue magnifique sur Québec et les environs... Mais à quoi pourrait-il servir maintenant que goëlettes et caboteurs ont disparus? Laissez vagabonder votre imagination et laissez-vous aller à inventer des fonctions nouvelles pour le quai... (De grâce, abandonnez l'idée d'une brasserie en plein air ou d'un club de motocyclistes).. Ecrivez-nous, téléphonez-vous et proposez-nous vos solutions.

LA GARDERIE EN MILIEU RURAL. UN DEFI RELEVÉ

Depuis le mois de septembre dernier, la garderie "Les Lucioles" a été mise sur pieds à Ste-Pétronille.

Implantée grâce à des personnes bénévoles, tous les enfants de l'Ile d'Orléans âgés de 18 mois à 6 ans peuvent utiliser ce service. C'est dans un décor enchanteur, que les enfants passent leur journée à l'ancien presbytère.

La garderie ouvre ses portes de 7h00 à 18h00 du lundi au vendredi. Le coût quotidien est de \$10,00 y compris les deux collations et le repas chaud du midi.

Les parents à faible revenu peuvent bénéficier d'une subvention gouvernementale pouvant atteindre \$9,00 par jour.

Une brochette d'activités est organisée pour permettre aux enfants de se développer physiquement, intellectuellement, socialement et moralement.

Les parents qui veulent faire profiter leurs enfants de la garderie n'ont qu'à communiquer au numéro 828-2444.

LA DIRECTION DE LA GARDERIE

PETIT GUIDE ECONOMIQUE DES CITOYENS

Dans le but de mieux renseigner les contribuables, nous avons pensé vous donner un aperçu de la répartition des dépenses municipales:

Administration générale	\$26,200.
Service intermunicipal des incendies	\$17,000.
Voirie (éclairage, enlèvement de la neige)	\$57,377.
Enlèvement des ordures	\$18,544.
Urbanisme, mise en valeur du territoire	\$ 5,000.
Loisirs et culture	\$ 8,339.
Immeubles (entretien)	\$19,000.
Autres dépenses (imprévues)	\$ 7,500.
	<hr/>
TOTAL:	\$ 158,960.

CHRONIQUE DES LOISIRS

Le gouvernement provincial nous fera parvenir un chèque de \$3,500.00 pour subventionner notre projet de parc récréatif municipal (terrain de ballé-molle, tennis, etc.) au coût de \$14,000. La municipalité défraiera le reste.

Etait-il possible de recevoir davantage pour un projet de \$14,000.? Non, car le calcul se fait selon un facteur de richesse collective, facteur déterminé par le gouvernement. Actuellement ce facteur pour notre municipalité est de 25%.

Dans notre cas pour pouvoir recevoir une subvention plus élevée il faudrait investir plus de notre côté. Pour recevoir une subvention de \$10,000. notre projet devra s'élever à \$40,000.. Le \$30,000. d'écart doit être payé à même les taxes des contribuables...

C'est tout de même un point de départ; il est grand temps que nous améliorions nos installations sportives.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter nos joueurs d'hockey.

L'équipe des novices composée de 15 jeunes a très bien travaillé.

Les Pee-Wees ont terminé au 2e rang dans une ligue comprenant 6 équipes. Ils ont perdu en semi-finale contre St-Pierre, suite à deux parties au total des points soit 10 à 9.

Les Bantams ont terminé au 2è rang dans une ligue comprenant 5 équipes.

Nos "vieilles branches" se sont bien amusées; quarante cinq inscriptions furent enregistrées, 3 équipes furent constituées. Ils ont joué 16 parties.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles dont le dévouement a permis le bon fonctionnement de nos sports d'hiver.

Il y aurait possibilité en collaboration avec la Société canadienne de la Croix-Rouge d'organiser des cours pour acquérir les connaissances nécessaires afin de prendre soin d'un malade à la maison.

Toute personne qui le désire vraiment peut faire beaucoup pour se soigner et se guérir à la maison. Prendre soin de soi-même - de sa famille - n'est pas une tâche impossible.

"La santé est une affaire de famille" est un programme multi média que se propose de donner au vaste public les connaissances de base en nursing. En cela, c'est le premier programme du genre au monde.

Il a été mis au point par l'Ambulance Saint-Jean et la Société canadienne de la Croix-Rouge en collaboration avec Santé et Bien Etre Canada, qui l'a subventionné.

Il s'agit de 12 thèmes différents, d'une durée de 25 heures, le coût est de \$2.00 par semaine.

Toute personne intéressée peut communiquer avec moi au numéro 828-9674.

NICOLE C. DUBE

REPRISE DES EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHEQUE

C'est avec la collection printannière des bijoux de Dupéré-Ferland que le comité de la bibliothèque reprend les expositions. Toute la population est invitée à cette exposition.

Heures d'ouverture:

Les mardi 6 et 14 avril de 7h à 9h30

samedi 11 avril de 13h à 16h

dimanche le 14 avril de 7h à 9h30

PETITE ANNONCE CLASSEEHommes et femmes demandés

H. ou F. de 20 à 70 ans demandés pour remplir diverses fonctions dans l'élaboration et la réalisation du projet des Fêtes nationales et du concours "Villes et Villages fleuris". La seule exigence requise est la bonne volonté, un brin de bonne humeur et un peu de disponibilité. Les personnes intéressées peuvent donner leur nom au secrétaire municipal ou à Cécile Larouche (tél. 828-9486).